

BAROMÈTRE SANTÉ SCOP & SCIC 2020



4^{ème} édition
du bilan santé
des coopératives



**Avec le Baromètre Santé 2020,
la Mutuelle des Scop et des Scic est
au cœur de la santé des coopératives !**

Un Baromètre Santé pour vous donner une vision à 360° des principaux chiffres des dépenses de santé des coopératives en 2019 et vous présenter les perspectives 2020.



2019, EN QUELQUES CHIFFRES

4,9 millions d'euros de prestations Santé ont été remboursées par la Mutuelle aux adhérents et à leurs familles. Une augmentation de 12% par rapport à 2018 et **de 73% en 5 ans !**

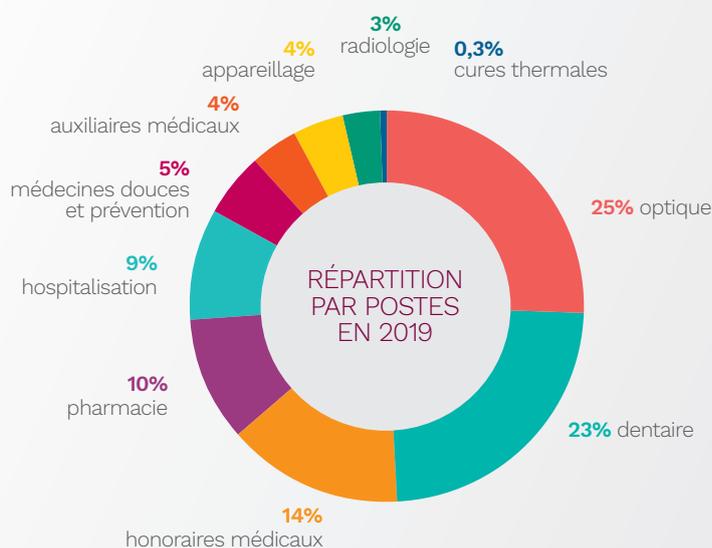
Les besoins évoluent en fonction des saisons. On constate plus de soins durant la période hivernale principalement en février et mars en raison des épidémies (grippes, gastro-entérite...).

Les remboursements de prestations baissent considérablement durant l'été. **Cette saisonnalité des soins est stable d'une année à l'autre.**



Soins remboursés par mois 2017 - 2018 - 2019

4,9 M. d'€
de soins remboursés en 2019,
+ 12% par rapport à 2018



48%
des remboursements
de la Mutuelle concernent
l'optique et dentaire



50%



50%

L'âge moyen de l'adhérent principal est de 45 ans
38% des bénéficiaires ont - de 18 ans !

ZOOM



L'optique, 1^{er} poste de remboursement devant les soins dentaires en 2019 !

L'optique est cette année en tête du top 3 des postes de remboursements suivi des soins dentaires et des consultations. En effet, 2019 a été une année de renouvellement des équipements optiques, conséquence de la nouvelle réglementation qui impose aux mutuelles de ne rembourser qu'un équipement tous les 2 ans, sauf en cas de changement de vue.

Le service KALIXIA qui permet d'avoir des équipements optiques à des prix négociés et un règlement direct de l'opticien sans avance de frais, a été **utilisé dans presque 40%** des cas de renouvellement en 2019.

Lorsque l'opticien est partenaire KALIXIA, les **montures et les verres sont moins chers :**

Prix moyen d'une monture en 2019

- Opticien agréé KALIXIA : 140€
- Opticien non agréé : 170€

Les consultations généralistes et spécialistes restent stables (14 % des remboursements).

La part des consultations chez des praticiens OPTAM/OPTAM CO, qui pratiquent des dépassements d'honoraires "maîtrisés", se maintient autour de 20%.

➤ ASTUCE : Retrouvez le secteur d'exercice de votre médecin et sa pratique tarifaire sur www.ameli.fr/annuaire/sante.

A PROPOS DE LA MUTUELLE DES SCOP
Indépendante, la Mutuelle est dirigée par les Scop et les Scic adhérentes et poursuit son engagement mutualiste au bénéfice des coopératives. Elle partage au quotidien les valeurs de solidarité qui caractérisent ce mouvement.

AUJOURD'HUI,
+ DE 10 000 PERSONNES
NOUS FONT CONFIANCE.



12 quai de la Mégisserie - 75001 Paris - Tél. : 01 42 36 92 06 - www.mutuelledesscop.fr

Suivez-nous sur [@mutuelledesscop](https://www.instagram.com/mutuelledesscop)

LE TOP 3 des médecines « douces »



84%
des remboursements
en médecine douce
concernent l'ostéopathie

+20%
de consultations
en médecine douce et
alternative en 2019

Tous nos contrats ont des forfaits prévention et médecines douces ! Plus d'infos sur www.mutuelledesscop.fr ou sur votre espace adhérent

EN 2020, qu'est ce qui va changer ?

Le 100% santé est une réforme pour lutter contre le renoncement aux soins...

Le 1^{er} janvier 2020, la 2^e étape de la réforme du 100% Santé a été franchie : vous pouvez maintenant demander à votre professionnel de santé des **lunettes, des prothèses dentaires et des appareils auditifs pris en charge à 100%** par la mutuelle et l'assurance maladie !

➤ + D'INFOS sur www.mutuelledesscop.fr – rubrique Actualités

Une hausse structurelle des frais médicaux remboursés.

Comme chaque année, la Mutualité Française a annoncé ses prévisions pour les évolutions des remboursements à la charge des mutuelles. Elle tient compte des impacts des lois de financement de la sécurité sociale. Le plan d'économie annoncé pour l'assurance maladie obligatoire de 4,185 Md€ en 2020 se traduit pour les mutuelles par plus de prise en charge : **les remboursements par personne devraient ainsi augmenter structurellement de +2% en 2020.**

Pensez à la téléconsultation !

Depuis le 1^{er} juillet, un nouveau service innovant est disponible pour tous les adhérents : la téléconsultation.

Depuis l'espace adhérent, vous pouvez **contacter un médecin 24h/24 et 7j/7.**

Pouvoir contacter un médecin à tout moment, même depuis l'étranger, est un vrai confort pour ceux qui l'utilisent.